

PROCÈS - VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2016

CONVOCAATION : 17 mai 2016

AFFICHAGE : 3 juin 2016

L'an deux mil seize, le vingt-sept mai à vingt heures, le conseil municipal de la commune de BLANGY-TRONVILLE, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Eric GUÉANT, maire.

PRÉSENTS : Mmes Nathalie HAVET, Sabine MAILLY, Véronique WARMÉ, Chantal CORDELETTE, Ariane DEREUMAUX (arrivée à 20h15), MM. Eric GUÉANT, Olivier CARLOS, Armel LECLERCQ, Jean-Yves GAUDEFROY, Sylvain HALGAND, Charles PRAMAGGIORE, Matthieu LENGLET, Patrice BOUTEILLE, Pascal DÉCLE, Tristan ROBERT.

ABSENT(S) ET EXCUSÉ(S) : Mme Ariane DEREUMAUX (arrivée à 20h15)

PROCURATION(S) : Néant

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
Informations et compte-rendu des décisions du maire
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 01/04/2016
- 3) Vente de la fermette : fixation de la surface parcellaire
- 4) Vente de la fermette : fixation du prix de vente (avis des Domaines et délégation de signature)
- 5) Rénovation de la grange en restaurant : adoption des modalités de choix de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- 6) Point sur la fête communale 2016
- 7) Point sur le 22 avril 2018
- 8) Ressources humaines : embauche d'un contrat aidé (services techniques)
- 9) Demande de dérogation à la restriction de circulation par PRIMAGAZ
- 10) Décision modificative n° 1
- 11) Questions diverses.

1 : Désignation du secrétaire de séance

Mme CORDELETTE a été désignée secrétaire de séance sur proposition de M. GUÉANT.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Informations et compte-rendu des décisions du maire

Les tarifs maximaux de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) vont être relevés de 0.2 % à compter du 1^{er} janvier 2017. La commune n'est pas concernée.

Les écoles de Blangy-Tronville et Glisy vont prochainement être dotées en espaces numériques de travail (ENT). Le but est de fournir à chaque acteur de la communauté éducative (enseignant, élève, administratif, technicien, mais aussi parent, intervenant extérieur) un point d'accès unifié à l'ensemble des outils, contenus et services numériques en rapport avec son activité.

2 : Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 1^{er} avril 2016

Quelques modifications à apporter : page 4 et page 7, il faut remplacer « 2015 » par « 2016 » ; page 9 « réduites ».

Le compte-rendu de la séance du 1^{er} avril 2016 est approuvé.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

3 : Vente de la ferme : fixation de la surface parcellaire

Lors de leurs différentes réunions les membres de la commission « centre-bourg » ont estimé que la rénovation de la ferme et sa transformation en restaurant présentaient des difficultés techniques en raison de la faible largeur du bâtiment ainsi que financières au regard des estimations effectuées. M. GUÉANT propose donc de mettre en vente cette ferme ainsi qu'une parcelle de terrain attenante (1 500 m²) et de rénover la grange voisine pour la transformer en Bistrot de Pays.

M. Tristan ROBERT pense que le projet de restaurant/Bistrot de Pays n'est pas envisageable, qu'aucun établissement ne s'implantera et propose qu'un centre d'interprétation sur le marais soit créé. Il pourrait être financé par Amiens Métropole, être un attrait touristique visité par les écoliers.

La réflexion des uns et des autres et de garder la maison telle qu'elle existe actuellement.

M. PRAMAGGIORE a fait visiter la ferme à une personne intéressée, cette dernière pensait acheter la maison et la grange. La commune n'a pas reçu d'offre d'achat à ce jour.

Les demandes de devis pour les études de sol du terrain n'ont pas obtenues de réponse à l'exception de l'entreprise GINGER CEBTP qui a estimé la prestation à 4 020.00 € TTC.

Le but est de conserver l'aspect extérieur de la grange, de ne réaliser des travaux qu'à l'intérieur.

Après délibération, le conseil municipal donne son accord sur la surface parcellaire à céder selon le plan annexé.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

4 : Vente de la ferme : fixation du prix de vente (avis des Domaines et autorisation de signature)

La commune a sollicité l'avis des Domaines pour fixer le prix de vente de la ferme (1 500 m² rue du Mail, sur parcelles AE 304 et 231).

M. SADOWSKI doit donc venir sur place pour prendre des mesures nécessaires à l'estimation.

M. GUÉANT propose de fixer le prix de vente de la parcelle précédemment déterminée à hauteur de 150 000 € soit 100 €/m².

M. HALGAND trouverait judicieux que l'ouverture du Bistrot de Pays se fasse sur la rue du Mail avec une terrasse sur l'actuel terrain de pétanque.

Après délibération, le conseil municipal donne délégation au maire pour réaliser toutes les démarches nécessaires à la vente de la ferme.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1 (M. Tristan ROBERT)

5 : Rénovation de la grange en restaurant : adoption des modalités de choix de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

M. GUÉANT propose les modalités suivantes :

Prix total (rénovation + AMO) : 60 %

Mémoire technique : 40 %

Critères : sensibilité et respect du site et des matériaux du bâtiment, références, méthodologie de travail.

Après délibération, le conseil municipal DONNE SON ACCORD sur les modalités de choix de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1 (M. Tristan ROBERT)

6 : Point sur la fête communale 2016

Mme HAVET expose les détails de la fête communale, prévue le samedi 4 et dimanche 5 juin 2016.

Le samedi, à partir de 19h30, soirée couscous à la salle omnisports (barnum chauffé) animée par l'orchestre SECOM. Au menu : apéritif, couscous, fromage, dessert. 20 €/ adulte, 10 €/enfant (jusqu'à 12 ans). Fin de soirée à 2h30. Pour l'instant, environ 80 inscrits.

Des structures gonflables seront mises en place, avec accès gratuit.

Programme du dimanche : 11h30 - défilé dans les rues du village (ABC, Chés Rouleux, FCBT 80)

12h30 - parking de la salle omnisports : repas champêtre. Le chanteur initialement prévu ne sera finalement peut-être pas disponible.

15h30 - groupe de rock local Elixir.

Comme l'année dernière, des barbecues seront à disposition, chacun pourra apporter son repas.

Il y aura une buvette, des crêpes, de la barbe à papa.

Mme HAVET donne rendez-vous à l'ensemble du conseil, samedi à 11 heures. Les barnums seront montés à 10 heures.

7 : Point sur le 22 avril 2018

Le groupe de travail a beaucoup avancé. Le budget est prédéfini. Il reste à déterminer le(s) financeur(s) pour chaque poste.

L'ambassadeur d'Australie a reçu le dossier de présentation et s'est dit très intéressé par les projets communaux. Il devrait être présent le 22/04/2018.

M. ROBERT présente sa BD bilingue, inspirée de la vie d'A.C. STRIBBLING, qui met particulièrement la commune en valeur. Il s'agit d'un album de 36 pages au prix unitaire de 10 € environ. Un exemplaire pourrait être offert à chaque élève de l'école.

M. Sylvestre BRESSON animera une conférence au HAMEL et à VILLERS-BRETONNEUX pour 160 €.

M. HALGAND propose que l'hébergement ait lieu du samedi au mercredi, au lieu du seul jour du samedi.

Des cours de conversation seront proposés lors de la prochaine rencontre du groupe de travail, le samedi 11 juin prochain.

M. GUÉANT propose que les rues du futur lotissement « AFUL des Pommiers » soient rebaptisés en l'honneur des australiens.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

8 : Ressources humaines : embauche d'un contrat aidé (services techniques)

Les absences parfois répétées de certains agents ont causé des dysfonctionnements et ont empêché de réaliser l'ensemble des tâches définies au planning (centre-bourg, terrain de football, lotissement, cimetière). L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires oblige également les agents à employer d'autres méthodes pour entretenir les espaces verts. Les produits utilisés sont moins polluants mais moins efficaces.

Les finances contraintes de la commune ne permettent pas de créer un emploi permanent. Il apparaît donc nécessaire de procéder au recrutement d'un contrat aidé dans les meilleurs délais. Cela permettrait également de réaliser des travaux supplémentaires tels que l'entretien de la rue Paul Baroux, des chemins de randonnée, parcelles communales dans le marais.

M. GUÉANT propose également de renégocier des interventions de la métropole.

Après délibération, le conseil municipal autorise M. le maire à recruter un contrat aidé pour les services techniques (20 heures/semaine).

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

9 : Ressources humaines : renouvellement du contrat de Mme COUPÉ

Le contrat de Mme COUPÉ, agent en charge de l'entretien des bâtiments communaux, 20 heures/semaine, arrivera à échéance le 4 juillet prochain.

Il est possible de renouveler son contrat pour une durée de 6 mois (soit une durée totale contractuelle maximale de 2 ans).

Le salaire brut de Mme COUPÉ est de 838.39 € et il est pris en charge à 70 %.

Mme COUPÉ a bénéficié d'une formation en décembre dernier (accueil physique et téléphonique en collectivité territoriale).

Après délibération, le conseil municipal AUTORISE M. le maire à signer un renouvellement de contrat pour Mme COUPÉ jusqu'au 4 janvier 2017.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

10 : Demande de dérogation à la restriction de circulation par PRIMAGAZ

PRIMAGAZ a sollicité la commune par écrit afin de demander une dérogation à l'arrêté communal portant interdiction de circulation des véhicules d'un tonnage supérieur à 3.5 tonnes.

Il leur est en effet impossible de livrer M. LEULLIER, domicilié 4 rue André Hacq (énergie pour le chauffage, l'eau chaude et la cuisson).

PRIMAGAZ sollicite donc une dérogation de passage permanente pour un véhicule de 19 tonnes de Poids Total Autorisé en Charge, précise que les livraisons sont effectuées dans le respect des règles de sécurité en vigueur, en moyenne seulement 2 fois par, notamment en début de la saison d'hiver et que la durée moyenne d'une livraison ne dépasse pas 30 minutes.

Après délibérations, les élus DÉCIDENT d'accorder une dérogation d'accès sur la commune à PRIMAGAZ pour une durée de 6 mois. Il sera par ailleurs indiqué à M. LEULLIER qu'un raccordement au gaz de ville est envisageable.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

10 : Décision modificative n° 1

Le montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) n'était pas connu lors du vote du budget primitif. La notification d'attribution fait apparaître un écart de 7 115.36 €.

Il s'avère donc nécessaire de procéder aux mouvements budgétaires suivants :

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
60612 - Energie - Electricité - 3 924.66 €	7411 - DGF - 7 115.36 €
6226 - Honoraires - 1 000.00 €	
6231 - Annonces et insertions - 190.70 €	
6558 - Autres contingents - 2 000.00 €	
TOTAL - 7 115.36 €	TOTAL - 7 115.36 €

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

11 : Questions diverses

M. ROBERT a fait parvenir une question écrite afin de demander l'installation d'un abribus pour les élèves du collège de Longueau. M. GUÉANT lui indique que ces travaux relèvent de la compétence de la commune de Longueau.

M. CARLOS a été sollicité par un administré concernant le dispositif « voisins vigilants ». Renseignement pris, l'abonnement à « Mairie Vigilante » s'élève à 400 € TTC annuels et la fourniture de 3 panneaux d'entrée d'agglomération à 225 € TTC. En raison du rapport bénéfice/investissement, les élus pensent qu'il est possible de faire de la prévention à moindre coût.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Prénom et nom	Signature
Eric GUÉANT - Maire	
Nathalie HAVET - 1 ^{ère} adjointe	
Patrice BOUTEILLE - 2 ^{ème} adjoint	
Sylvain HALGAND - 3 ^{ème} adjoint	
Véronique WARMÉ - 4 ^{ème} adjointe	
Olivier CARLOS	
Sabine MAILLY	
Pascal DÉCLE	
Armel LECLERCQ	
Chantal CORDELETTE	
Jean-Yves GAUDEFROY	
Tristan ROBERT	
Charles PRAMAGGIORE	
Ariane DEREUMAUX	
Matthieu LENGLET	